

## Luc Rémond, maire de Voreppe "Proposer un panel de logements"



© Raphaëlle Lavorel

La commune de Voreppe a engagé une opération d'aménagement urbain structurante dans le quartier Chapays-Champ de la cour.

### Quelle est la genèse de cette opération d'aménagement ?

Nous avons eu une période avec très peu de constructions sur Voreppe, ce qui fait qu'on a eu une chute de population significative. Nous avons perdu 600 habitants entre 2012 et 2018. Avec la conséquence d'un vieillissement accéléré de la population, plus rapide que la moyenne nationale, à cause d'un manque de jeunes ménages. Relancer la construction nous permet d'essayer de regagner des habitants, et aussi, sociologiquement, de rééquilibrer la population.

### Quel type de logements va-t-on trouver ?

Au total, 500 logements doivent sortir de terre dans le quartier Chapays-Champ de la cour. D'importantes zones d'espaces verts et des accès pour les modes doux sont aussi prévus dans le cahier des charges. Les logements seront des appartements, dans des bâtiments R+2 ou R+3. Il y aura une proportion importante de logements sociaux : 33 % du bâti; ainsi que des logements accessibles en

bail réel solidaire. L'idée est de pouvoir proposer tout un panel de logements, pour que chacun puisse trouver ce qui correspond mieux à ses attentes, à ses revenus, à ses capacités.

### Pour votre commune, est-ce la fin de l'ère de la maison individuelle ?

Nous avons un périmètre urbain qui est historique, et si demain nous voulons développer du logement, il faut le faire à l'intérieur de ce périmètre urbain, avec un petit peu plus de densification, plutôt que de faire dans l'étalement de maisons. La maison individuelle a ses limites, car elle est très consommatrice d'espace. Il faut trouver un équilibre entre les deux. A Voreppe, nous avons 80 % de maisons individuelles, 20 % de collectifs. C'est quelque chose qu'il faut corriger. Il y a toujours des constructions de maisons individuelles, mais le collectif est très majoritaire dans ce qui sort de terre.

Propos recueillis par  
Raphaëlle Lavorel

### Une expérimentation sur la place Armand-Pugnot

La place Armand-Pugnot, au cœur du centre-ville de Voreppe, va faire l'objet d'une expérimentation de réaménagement, avec un nouveau plan de circulation permettant de dévier le trafic routier pour y réduire l'emprise de la voiture et y laisser davantage de place aux piétons. Après une phase d'études, une concertation a été lancée en 2022. Un questionnaire a été soumis aux Voreppins sur les principes d'aménagement. Plus de 200 contributions d'habitants de la commune ont été reçues et analysées. Les différents scénarios qui ont émergé ont été affinés. L'expérimentation va démarrer au printemps 2025, pour une durée de quelques mois. Des aménagements provisoires vont être faits : la rue Jean-Achard va passer en sens unique, l'arrêt de transport en commun va être déplacé, une zone de rencontre piétonne dans le centre-bourg va être délimitée et marquée au sol. Pendant l'expérimentation, des études préalables seront lancées.



© Google Street View